

Le quinze avril deux mille vingt-deux à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Marc AVENARD, Maire.

Date convocation : 9 avril 2022

Nom	Prénom	Fonction	Présent	Absent	Donne Pouvoir à
AVENARD	Marc	Maire			
HERVIER	Murielle	1 ^{er} Adjoint		X	Marc AVENARD
GUILLE DES BUTTES	Jean-Luc	2 nd Adjoint	X		
MAHARAUX	Sylviane	3 ^{ème} adjoint		X	Marc AVENARD
LEMARIE	Pascale	Conseiller délégué	X		
VICTOR	Christophe	4 ^{ème} adjoint	X		
BAUCHER	Sandrine	Conseiller	X		
AYMA	Yucel	Conseiller		X	
BOURGINE	Delphine	Conseiller		X	
MAIGNAN	Michel	Conseiller		X	Jean-Luc GUILLE DES BUTTES
BONHOMME	Jérémy	Conseiller	X		
BOYER	Isabelle	Conseiller	X		
JAQUINOD	Marc	Conseiller		X	
CAMY	Nadine	Conseiller	X		
MANUGUERRA	Serge	Conseiller délégué		X	Pascale LEMARIE
DUBOIS	Emilie	Conseiller	X		
MEERSCHAUT	Johann	Conseiller délégué		X	Christophe VICTOR
FOURNIER	Maryvonne	Conseiller		X	
RAIMBERT	Alain	Conseiller	X		

Début de séance : 19h00

M. Christophe VICTOR est nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

Le compte rendu de la séance du 25 mars 2022 est adopté à la majorité.

Il est passé ensuite à l'examen des points inscrits à l'ordre du jour.

I. Affaires financières

- 1) Compte de Gestion 2021 : Budget Communal
Compte de Gestion 2021 : Budget Eau

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que les Comptes de Gestion sont établis par le Comptable du Trésor Public à la clôture de l'exercice. Ils doivent être votés préalablement aux Comptes Administratifs.

Le Maire les vise et certifie que les montants des titres à recouvrer et des mandats émis sont bien conformes à ses écritures.

Les Comptes de Gestion sont ensuite soumis à l'examen et au vote des membres du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- VOTE les Comptes de Gestion 2021 (M14 et M49) après avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

2) Compte Administratif 2021 : Budget Communal (M 14)

Monsieur le Maire Adjoint, chargé des finances et doyen de séance, donne lecture du compte administratif 2021 de l'ordonnateur.

Hors la présence de Monsieur le Maire et sous la présidence de Monsieur le Maire Adjoint vote le compte administratif de l'exercice 2021 :

Fonctionnement	Réalisé
Dépenses	808 575,33 €
Recettes	1 157 324,05 €

Investissement	Réalisé
Dépenses	179 778,46 €
Recettes	131 857,49 €

Accord à l'unanimité des membres du Conseil.

Compte Administratif 2021 : Budget Eau (M 49)

Monsieur le Maire Adjoint, chargé des finances et doyen de séance, donne lecture du compte administratif 2021 de l'ordonnateur.

Hors la présence de Monsieur le Maire et sous la présidence de Monsieur le Maire Adjoint vote le compte administratif de l'exercice 2021 :

Fonctionnement	Réalisé
Dépenses	142 386,59 €
Recettes	196 060,08 €

Investissement	Réalisé
Dépenses	11 304,87 €
Recettes	42 778,62 €

Accord à l'unanimité des membres du Conseil.

A 19 h 30 :

1) Affectation du résultat : Budget Communal (M 14)

Le Compte Administratif de l'exercice 2021 fait ressortir :

- Un excédent de fonctionnement de 3 039 441,08 €
- Un excédent d'investissement de 696 312,53 €
(dont Restes à Réaliser 2021 : 425 067,64 €)

Monsieur le Maire propose donc de laisser à l'investissement au compte 001 « excédent d'investissement reporté » 696 312,53 € et au fonctionnement au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté » 3 039 441,08 €.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal approuve ces propositions.

Affectation du résultat : Budget Eau (M 49)

Le Compte Administratif de l'exercice 2021 fait ressortir :

- Un excédent de fonctionnement de 142 913,75 €
- Un excédent d'investissement de 175 726,45 €
(dont Restes à Réaliser 2021 : 55 000 €)

Monsieur le Maire propose donc de laisser à l'investissement au compte 001 « excédent d'investissement reporté » 175 726,45 € et au fonctionnement au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté » 142 913,75 €.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal approuve ces propositions.

2) Fiscalité : Vote des taux 2022 des taxes : Foncier Bâti et Foncier Non Bâti

Depuis 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principales n'est plus perçue par les communes mais par l'Etat. En contrepartie, le taux TFPB 2020 du département (20,22 %) a été transféré aux communes. De ce fait, le taux de référence 2021 de TFPB était de 47,22 % (taux communal 2020 : 27 % + taux départemental 2020 : 20,22 %)

Compte tenu de ces éléments, Monsieur le Maire propose de conserver les mêmes taux et donc de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2022 :

TFPB : 47,22 %
TFPNB : 50,77 %

Accord unanime des membres du Conseil.

3) Budget Primitif 2022 : Budget Communal (M 14)

Monsieur le Maire Adjoint, chargé des finances, rappelle les grands principes d'élaboration des Budgets Primitifs notamment la règle d'équilibre obligatoire entre la Section Fonctionnement et la Section Investissement.

Conformément à l'instruction comptable M14, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver l'équilibre du Budget Primitif Principal Communal pour l'année 2022 comme suit :

SECTION	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	4 488 638,08 €	4 488 638,08 €
Investissement	770 362,87 €	770 362,87 €
TOTAL	5 259 000,95 €	5 259 000,95 €

Le Budget Primitif Principal Communal 2022 est approuvé à l'unanimité par le Conseil.

Budget Primitif 2022 : Budget Eau (M 49)

Monsieur le Maire Adjoint, chargé des finances, rappelle les grands principes d'élaboration des Budgets Primitifs notamment la règle d'équilibre obligatoire entre la Section Fonctionnement et la Section Investissement.

Conformément à l'instruction comptable M49, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver l'équilibre du Budget Primitif Eau pour l'année 2022 comme suit :

SECTION	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	441 916,62 €	441 916,62 €
Investissement	217 873,06 €	217 873,06 €
TOTAL	659 789,68 €	659 789,68 €

Le Budget Primitif Eau 2022 est approuvé à l'unanimité par le Conseil.

II. Questions diverses – Tour de table

M. AVENARD : informe que l'Association « Danse en conscience » proposera prochainement des cours à la Salle Municipale le lundi de 18 h 15 à 19 h 15

Signale que M. MANUGUERRA a assisté à une réunion du SICSPAD (Syndicat Intercommunal du Centre de Secours Principal de l'Agglomération Drouaise). Une augmentation de cotisation de 4,7 % est prévue. M. MANUGUERRA s'est abstenu lors du vote.

M. VICTOR : signale un spectacle gratuit « Bobby à la Pointe » à l'Espace Clairret le 15 mai 2022

Rappelle de l'application Smartphone CityAll

Mme BAUCHER : indique que l'Escape Game organisé le samedi 2 avril 2022 a été un succès. Le créneau sera peut-être à revoir dans le futur (samedi après-midi au lieu du samedi matin)

Mme LEMARIE : rappelle que le CLAP organise sa foire à tout le dimanche 5 juin, Rue Emile Zola

La séance est levée à 21 h 20.

La prochaine réunion de Conseil Municipal est fixée au Vendredi 29 avril 2022 à 19 h 00.